



n° 8398

Département de Meurthe-et-Moselle (54)
Commune de FONTENOY-sur-MOSELLE

*Rapport géologique réglementaire relatif
à la création d'un nouveau cimetière*

S. BOULY

A la demande de Monsieur le Sous-Préfet de TOUL, faisant suite à la délibération du Conseil Municipal de FONTENOY-sur-MOSELLE réuni en sa session du 14 novembre 1981, nous nous sommes rendus sur le territoire de cette commune dans le but d'y examiner les terrains proposés pour l'implantation d'un nouveau cimetière.

Monsieur LHUILLIER, Maire de Fontenoy-sur-Moselle, nous accompagnait sur le terrain lors de notre visite du vendredi 19 février 1982.

I - ETAT DES LIEUX

A) La commune

A.1 : Population

La commune de FONTENOY-sur-MOSELLE comptait au dernier recensement une population de 219 habitants. Des projets de lotissements étant actuellement à l'étude, cette population augmentera très fortement à l'avenir.

Les décès au cours des cinq dernières années se répartissaient ainsi :

1976 : 4 ; 1977 ; 6 ; 1978 : 1 ; 1979 : 1 ; 1980 : 2

... soit en moyenne 3 décès par an.

A.2 : Alimentation en eau

FONTENOY-sur-MOSELLE est alimentée à partir d'un puits aux alluvions de la Moselle et dispose ainsi d'une adduction d'eau potable sous pression et autonome.

L'ensemble de l'agglomération est rattaché au réseau et aucun puits privé ne se trouve à moins de 35 m du cimetière.

B) Le cimetière

B.1 : Etat actuel

Le cimetière actuel est situé derrière l'église de FONTENOY. Son extension ne peut plus s'effectuer sur place et il devient urgent de réaliser une nouvelle nécropole.

B.2 : Le projet

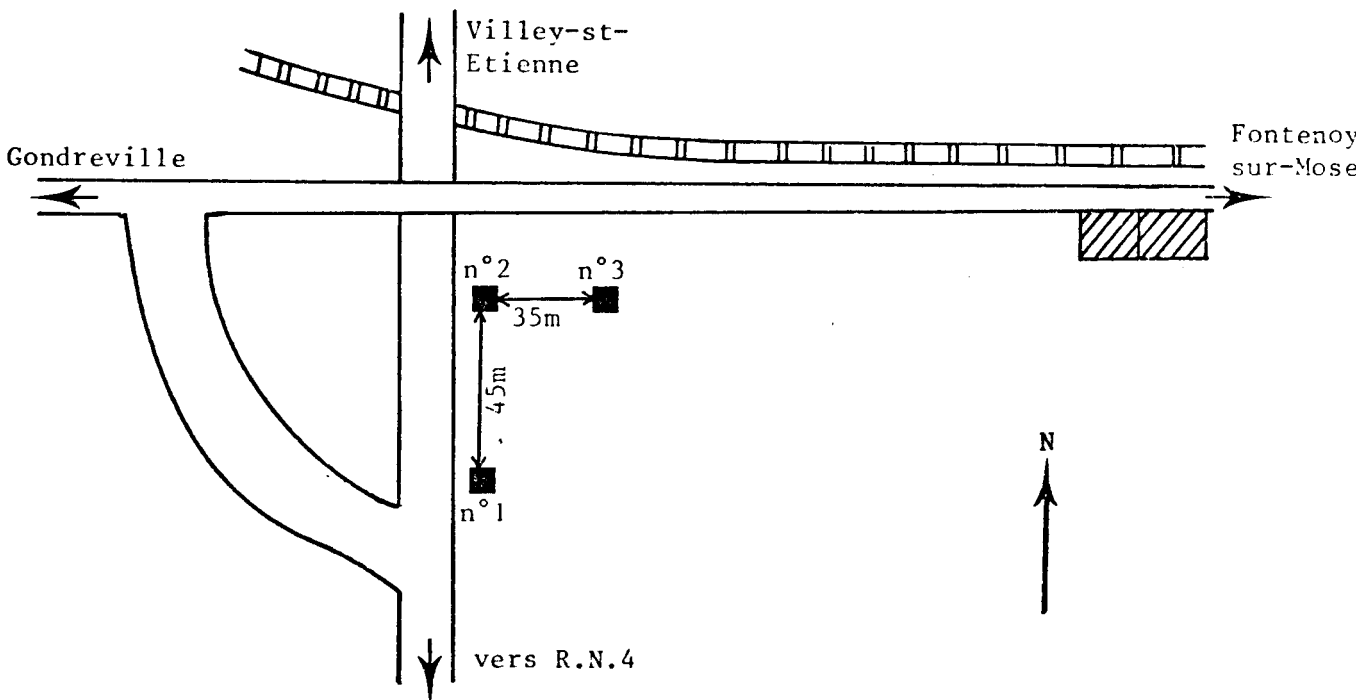
La Municipalité propose un terrain situé entre la D.90 et la nouvelle route de jonction avec la R.N.4, au lieu-dit "Grande Corvée", soit au Sud-Ouest du village. La surface disponible proposée est d'un hectare.

II - CARACTERISTIQUES GEOLOGIQUES ET HYDROGEOLOGIQUES

A) Géologie

Trois fosses profondes de 2,50 m en moyenne ont été creusées à notre intention pour nous permettre de réaliser les coupes géologiques des terrains.

Les fosses se disposaient suivant le schéma suivant :



Coupe de la fosse n° 1

- de 0,00 à 0,25 m : terre végétale brun noir
- de 0,25 à 0,75 m : limons argilo-sableux rouille
- de 0,75 à 1,25 m : "poche" avec petits galets calcaires probablement remaniés
- de 1,25 au fond : argile beige à ocre

IV - CONCLUSIONS

Le site proposé pour l'agrandissement du cimetière communal de Fontenoy-sur-Moselle répond aux caractéristiques suivantes :

- implantation sur des alluvions anciennes et des calcaires offrant une bonne perméabilité ;
- pas de risques de contamination des eaux superficielles et quelques risques pouvant se réduire pour les eaux souterraines ;
- durée de rotation fixée à 30 ans (du fait de l'existence de ce type de concessions) ;
- superficie largement suffisante pour les besoins à long terme.

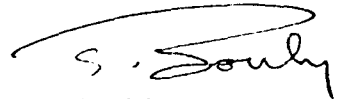
En conséquence, les terrains proposés à notre investigation sont tout à fait aptes à recevoir le nouveau cimetière.

Vu,

NANCY, le 19 février 1982



L. DEMASSIEUX,
Coordonnateur Départemental



S. BOULY,
Hydrogéologue agréé en matière
d'hygiène publique pour le
département de Meurthe-et-Moselle

Annexe : Plan de situation générale au 1/25 000ème